



31 rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris – cefi@solidaires.org

Déclaration d'organisation d'une formation économique, sociale et syndicale

À Toulouse le 10/06/2024

Structure organisatrice : CEFI Midi-Pyrénées

Intitulé de la formation : Comprendre, Maitriser le rôle, l'organisation et le fonctionnement du CSE

Court résumé :

Le rôle des élu.es CSE est de représenter les salari.es, de défendre leurs intérêts. L'objectif est de permettre aux élu.es de comprendre le rôle, l'organisation, le fonctionnement des CSE dans l'entreprise afin de pouvoir exercer leurs mandats, de bâtir une stratégie Syndicale

Texte complet de présentation de la formation :

Le CSE est devenu l'instance principale de représentation du personnel. L'objectif est de donner aux élu.es les connaissances permettant de comprendre :

- Le fonctionnement de l'entreprise, les enjeux économiques et financiers
- Les moyens pour agir afin de défendre les intérêts des salarié.es
- Les Informations/ consultations, droit d'alerte
- Leur rôle en matière de santé et sécurité au travail
- Leur rôle en matière d'égalité professionnelle (F/H)
- Le rôle des commissions CSSCT, économique, formation ...

L'objectif est de donner les moyens aux élu.es d'exercer les missions de représentant du personnel, de bâtir une stratégie Syndicale.

Programme :

Une première session de 3 jours suivie 2 jours pour consolider, approfondir les sujets les plus importants (prise en compte retour des participants)

Première partie : 16-17-18 octobre 2024

- Maîtriser le rôle du CSE et les connaissances nécessaires à l'exercice du mandat d'élu.e de CSE,
- Maîtriser les moyens d'agir: savoir rédiger un avis en fonction de l'objectif à atteindre, connaître les outils (expertise, inspection du travail, droit à la formation, avocats...)
- Comprendre les documents économiques et financiers remis au CSE, la logique économique des entreprises ou association

Deuxième partie : jeudi 9 et vendredi 10 janvier 2025

Gestion de crises : droits d'alertes et autres outils

Présentation des 4 droits d'alertes :

- L. 2312-59 en cas d'atteinte aux droits des personnes, par exemple en cas de harcèlement moral ou sexuel ou de mesures discriminatoires;
- L2312-60 : en cas de danger grave et imminent, dans les conditions prévues aux articles L. 4132-1 à L. 4132-5 du code du travail
- L2312-63 à L2312-69 Droit d'alerte économique : si le CSE a connaissance de faits de nature à affecter de manière préoccupante la situation économique de l'entreprise, il peut demander à l'employeur de lui fournir des explications.
- L. 2312-70 et L. 2312-71 Droit d'alerte Sociale recours abusif de l'entreprise aux contrats précaires

Processus d'inscription : Cette formation peut être faite dans le cadre de :

- la **Formation économique et financière** prévu à l'article L2315-63 si vous n'avez pas épuisé vos droits (5j par mandat). Dans ce cas utiliser le modèle de congés « *demande_cfess_cse_economique_2021-32.odt* », Elle sera facturée au CSE, le CEFI enverra la facture au CSE (nous vous engageons à informer votre trésorier.e CSE avant).
- Ou du congés de formation CFESSES dans ce cas utiliser le modèle *demande_cfeses_ordinaire.odt*

Nous vous prions de bien cocher les cases correspondantes dans le formulaire d'inscription. Si nécessaire, n'hésitez pas à demander des explications.

Nombre de jours : 3 + 2

Dates de la formation :

Première partie 16-17-18 octobre 2024

Seconde partie : jeudi 9 et vendredi 10 janvier 2025

Lieu de la formation : 52 rue J.Babinet 31100 Toulouse (métro Mirail Université)

Animateurs-trices : Sami Hamida, Christine Agar

Intervenant-es extérieur-es (le cas échéant) : Syndex,

Coordonnées pour s'inscrire ou pour tout contact : cefimidipy@gmail.com

